L'ABEILLE.

JOURNAL OFFICIEL DE L'ETAT.

PAR BULLITT, MAGNE & CIE.
No. 81, Rue Chartres.

Termes: quotidien ....$12 } payable d'avance.
Trois fois par semaine, $10 }

NOUVELLE-ORLEANS:
JEUDI MATIN, 4 NOVEMBRE 1841.

POUR GOUVERNEUR:

HENRY JOHNSON.

DE LA SITUATION DU PARTI.

En rendant compte du résultat des dernières élections de la Pennsylvanie un journal, le "Village Re[illegible]" fait la réflexion suivante: Les whigs, qui sont trop puissans pour se laisser battre par leurs adversaires, ont eu l'incomparable magnanimité de se battre eux-mêmes."

A propos de cette observation, le *United States Gazette* de Philadelphie, journal très modéré et très bien informé dit: "Les whigs ne se sont pas montrés dans leur force, cela est certain; mais il est certain aussi que, *per se* (pour nous servir d'un mot à la mode), ils n'ont pas été longtemps en majorité dans l'Etat. Le résultat de la dernière élection présidentielle en faveur des candidats whigs ne fut dû qu'à une très faible majorité; et il y avait parmi le peuple un [illegible] chement personnel pour le général Harrison [illegible] compter que M. V. Buren était fort peu populaire [illegible] [illegible] contrarié à accorder sa réélection. Outre cela les votans étaient influencés par des espérances de toute espèce dont la première était de voir s'opérer une amélioration dans les affaires financières du pays. Mais ils pensaient apparemment que pour cela il suffisait de parler, car ils n'ont pas voulu se donner le temps d'attendre l'effet des bonnes mesures adoptées à la dernière session. D'un autre coté ils ont été affectés outre mesure des vetos.—Cela explique le vote rétrograde de la Pennsylvanie. Quant aux autres Etats qui se trouvent placés dans la même catégorie, il y a seulement à remarquer que nulle grande question n'y ayant été en jeu, il est possible que les whigs n'aient voulu que pour mieux sauter."

Ces observations nous paraissent pleines de justesse. Il y a partout des gens à imagination ardente qui, voyageant constamment dans les espaces imaginaires, se livrent toujours immodérément à leurs impressions. Aussi on en a vu s'étonner de ne pas voir s'effectuer l'amélioration espérée, par suite d'un changement d'administration, longtemps avant que le changement n'eut eu lieu.

La session extraordinaire, convoquée par le Président Harrison, a été marquée par l'adoption de quelques mesures très sages et très utiles, mais dont les salutaires effets ne sauraient cependant se faire sentir instantanément. Or pour ces personnes rien n'a été fait puisque nulle amélioration n'est encore sensible. Vainement on leur dirait qu'il faut un temps moral à [illegible] ne sont pas immédiatement les [illegible] ne sauraient comprendre. Pour eux l'effet doit suivre la cause instantanément.

On doit comprendre, en effet, combien des hommes ainsi organisés sont aisés à désappointer.

Les vetos ont produit aussi un effet très défavorable sur beaucoup de monde et ce sentiment est bien plus excusable, car nous nous trouvons ainsi privés pendant un temps illimité de la seule institution qui puisse régénérer nos finances et nos affaires.

Cependant il faut que tout le monde se pénètre bien de cette vérité "que ce n'est pas en nous désespérant et en boudant comme des enfans que nous obtiendrons ce dont nous avons besoin."

Il y a donc du [illegible], et après tout fort satisfaisant. Les succès récents de nos adversaires sont insignifiants en ce sens qu'ils n'affectent point notre majorité au Congrès et qu'ils sont dus ou à des causes [illegible] ou à un découragement momentané. Or, ces causes locales cesseront d'exister dès qu'il s'agira des nominations congressionnelles et le découragement n'est qu'un accident éphémère comme les circonstances défavorables qui l'ont produit.

Il n'y a donc qu'à persévérer pour obtenir toutes les mesures qui doivent compléter le système de réforme qui forme le credo politique de notre parti. [illegible] découragement.

Ce qui se passe dans la Législature du Tennessee [illegible] jusqu'où peut l'esprit du parti peut quelquefois étouffer tout sentiment de justice.

Les deux sièges de senateurs des Etats-Unis au Congrès pour l'Etat du Tennessee sont vacants et il est par conséquent du devoir de la Législature de cet Etat de nommer deux sénateurs. Dans les deux Chambres réunies il y a une majorité de deux voix en faveur du parti whig, de sorte que la nomination de deux senateurs whigs est assurée lorsqu'on en vient à aux voix pourvu que chaque membre soit fidèle à son parti et à ses convictions. Mais si les whigs ont la majorité en Chambres réunies, ou *joint ballot*, ils ne l'ont pas dans les deux Chambres prises séparément. Au Sénat, ils sont en minorité d'une voix et à la Chambre en majorité de trois. De sorte qu'il ne dépend pas des locofocos d'empêcher la nomination de deux whigs une fois que les deux Chambres seront réunies à cet effet, il dépend d'eux d'empêcher que l'élection n'ait lieu en refusant de fixer un jour pour procéder à l'élection; et c'est ce qu'ils font.

Ainsi la Chambre avait fixé la séance du 25 octobre pour procéder à l'élection des deux senateurs, mais jusqu'à cette fixation fut valable, il eut fallu l'assentiment du Sénat où les locofocos sont en majorité et l'assentiment a été refusé après des retards [illegible] parlementaires. Alors la Chambre a [illegible] une seconde résolution, fixant le 1er novembre courant, et tout portait à croire que, vu les nouvelles que le Sénat refuserait de concourir à cette seconde fixation comme il avait refusé de concourir à la première.

Comme on voit, c'est la minorité qui veut dominer la majorité. Est-ce juste? est-ce rationel? est-ce républicain? Les vanocrates ne peuvent pas faire élire deux senateurs de leur opinion; mais ils peuvent empêcher l'élection, et par conséquent empêcher la nomination de deux senateurs de l'opinion opposée.

Il est vrai que ce refus de procéder à l'élection par[illegible] est une sorte de déni de justice [illegible] il est vrai que par ce moyen ils privent l'Etat du Tennessee de sa représentation au Sénat des Etats-Unis: il est vrai qu'ils violent, par ce moyen tous les principes de justice, d'équité et de liberté légale sur lesquels reposent les gouvernemens représentatifs; mais que leur importent ces considérations, si vulgaires pour eux, pourvu qu'ils servent leur parti, pourvu qu'ils avancent leur cause et se frayent ainsi les voies du pouvoir!

Disons-le donc, les locofocos du Tennessee sont de vrais loco-focos pur sang instruits à l'école de Ma[illegible] et qui pensent avec les jésuites que toujours la fin justifie les moyens.

DERNIERES NOUVELLES D'EUROPE.

France.—Les dernières nouvelles, autant que nous pouvons juger par les courts extraits des journaux du Nord, constatent une sensible amélioration dans la situation générale de la France. Les troubles si sérieux et si menaçans que le recensement avait soulevés, paraissent s'appaiser, ou du moins une intermittence de calme succède aux mouvemens insurrectionnels que nous avions signalés avec douleur. Ce calme, quelle que soit sa durée, est du plus favorable augure, c'est une nouvelle preuve de la sagesse de la population française, de son désir sincère de conserver une [illegible] et d'obtenir, par les moyens purement légaux à obtenir le redressement des griefs dont elle se plaint. Cette impression générale est des plus satisfaisantes, les détails qui nous parviendront prochainement, ne la feront pas disparaitre il faut l'espérer, ils confirmeront sans doute le retour de l'ordre dans les provinces et le rétablissement de la bonne intelligence entre le pouvoir et la majorité de la nation.

Les mouvemens qui avaient lieu dans certains quartiers de Paris, ne se sont pas reproduits dans la dernière quinzaine de septembre, et c'est un des plus heureux symptômes qu'on puisse signaler; ces mouvemens qui n'étaient au résultat que le contre-coup des troubles qui éclataient sur presque tous les points de la province, pouvaient exercer la plus funeste réaction car chacun sait avec quelle avide attention la France toute entière se préoccupe de ce qui se passe dans la capitale et combien la moindre insurrection parisienne cause d'ébranlement dans la masse de la nation. La vive émotion qui agissait sur le peuple lui-même dans les premiers momens, semble s'être concentrée désormais dans la Presse qui s'emporte avec violence contre le gouvernement et l'attaque de manière à provoquer de rudes représailles; c'est la conséquence toute naturelle de la situation; c'est d'ailleurs l'histoire éternelle du journalisme et du pouvoir en France. Le journalisme blâme sans modération, le pouvoir sévit sans mesure, et le triomphe en définitive reste à celui pour lequel l'opinion publique se décide à prendre parti. Quelquefois il est vrai elle ne s'en donne pas la peine et après l'échange d'un certain nombre de coups de lance, les champions reprennent leur position respective.

L'homme qui a voulu assassiner le duc d'Aumale, n'a pas, comme la plupart des assassins qui l'ont précédé, l'avantage d'attirer une sérieuse attention; les journaux ministériels s'efforcent cependant de les faire jouer le rôle qu'ils ont toujours attribué à tous les fous qui ont voulu s'illustrer par le meurtre de quelque tête royale; ils prétendent que Quesinet est encore un agent des sociétés secrètes anarchiques. C'est une prétention selon nous bien injustifiable et qui ne peut faire illusion qu'à ceux qui n'ont pas la moindre idée de la situation réelle des esprits en France. Nous savons bien que les sociétés secrètes, composées pour la plupart des jeunes gens dont la tête est exaltée et dont la position n'est pas faite, entretiennent des espérances extravagantes, rêvent d'impossibles révolutions qui doivent faire entrer la France dans une ère républicaine; mais nous savons aussi que ces sociétés conservent encore cette générosité de sentiment et surtout cette intelligence élevée des devoirs du citoyen qui font considérer le meurtre individuel comme la plus grande de toutes les folies politiques. Il faut donc, nous le croyons, rejeter l'attentat dirigé contre la personne du duc d'Aumale sur quelque vengeance ou plutôt sur quelque extravagance particulière. Il nous semble que sur ce point les dernières correspondances que nous avons citées dans notre feuille, ne laissaient aucun doute, et qu'elles contrebalancent avec avantage les allégations fort suspectes de feuilles dont la tactique est d'accuser le parti républicain de toutes les absurdités qui le peuvent discréditer. Il faut sans doute renvoyer aussi à la même source, à moins pourtant que ce soit tout simplement l'œuvre de quelque voleur, ces histoires de coups de main tentés dans le parc de St. Cloud; on cherche tous les moyens de faire croire que les dangers les plus sérieux environnent toutes les personnes qui tiennent à la famille royale et qu'il n'y a plus de sûreté pour elles, même dans les châteaux royaux.

Quoiqu'il en soit de ces inquiétudes personnelles, le mois d'octobre s'est donc ouvert en France sous les plus heureux auspices; il promettait d'être aussi calme que ceux d'août et de septembre avaient été agités, et la crise qui nous inquiète encore, paraissait devoir se résoudre sans amener les fatales conséquences qu'elle nous faisait redouter d'abord. Plaise à Dieu que ces heureuses promesses ne soient pas trompeuses!

Nous sommes priés par M. Crawford, celui qui est annoncé comme ayant été nommé juge de la Cour de District des Etats Unis pour l'Etat de la Louisiane en remplacement de M. McCaleb, de dire qu'il n'a jamais entendu parler de la mort de M. McCaleb et que la nomination a été faite à son insu et sans aucune sollicitation de sa part.

Nous annonçons à nos lecteurs que le steamboat John Armstrong, arrivé hier soir de Donaldsonville, avait à son bord les artistes du théâtre français.

Un de messieurs les directeurs arrivant hier soir du collège de Jefferson, où il a passé quatre jours, nous prie de faire connaitre aux familles, que l'état sanitaire de cet établissement n'a jamais été plus satisfaisant, qu'il n'y a pas un seul élève à l'infirmerie et que les bruits que l'on a fait courir en ville des maladies existant au collége de Jefferson, sont entièrement faux.

Nous nous empressons de publier la dépêche suivante dont copie nous est envoyée à cet effet du bureau du gouverneur.

On doit rendre cette justice à M. David que tout en représentant sa nation avec beaucoup de dignité, et tout en défendant ses droits et ses intérêts avec fermeté dans des circonstances difficiles, il a su non seulement se concilier l'estime général, mais encore s'acquérir l'affection d'un grand nombre de Louisianais.

CONSULAT DE FRANCE A LA NOUVELLE-ORLEANS.

Nouvelle-Orléans, le 28 Octobre 1841.

Monsieur le Gouverneur,

J'ai l'honneur de vous informer, que j'ai remis aujourd'hui même le service à Mr. Hy. Germain qui, d'après les ordres de mon gouvernement restera chargé de la gestion du Consulat de France, jusqu'à l'arrivée de mon successeur, Mr. A. Roger. Veuillez, je vous prie, donner à cette communication officielle la publicité, que vous jugerez convenable.

Je profite d'ailleurs avec bien du plaisir, de cette occasion, pour vous remercier des dispositions si obligeantes, si amicales que vous m'avez toujours témoignées. J'emporte, croyez-le, un précieux souvenir des relations, que j'ai eues avec vous et vos dignes compatriotes, au milieu desquels j'ai toujours trouvé un accueil si aimable, si empressé, et dont j'ai été plus d'une fois à même d'apprécier les vertus civiques et les nobles sentimens. Veuillez être auprès d'eux l'interprète de ma sincère reconnaissance et de ma bien affectueuse estime. Les Louisianais peuvent compter sur un ami de plus, sur un ami constant et dévoué qui se félicitera toujours d'avoir passé au milieu d'eux quatre des plus belles années de sa vie.

Veuillez agréer, Monsieur le Gouverneur, l'assurance de ma haute considération et de mon entier dévouement.

Le consul général et chargé d'affaires de France,
(Signé) C. E. DAVID.

A Monsieur A. B. Roman, gouverneur de l'Etat de la Louisiane.

TENTATIVE D'EVASION DE LA PRISON DE PAROISSE.

Il a tenu à peu de chose que vingt cinq à vingt six prisonniers ne se soient échappés à la fois, ces jours derniers, de la prison de paroisse.

Mardi sur les deux heures du matin un des gardiens entendant un bruit sourd dans la partie supérieure de la prison pensa qu'il se passait quelque chose d'extraordinaire et s'en fut reveiller le commis de la prison pour lui faire part de ses soupçons. Puis ils se dirigèrent tous deux, après s'être armés, sur le point d'où partait le bruit. Parvenus au troisième et dernier étage ils ouvrirent une cellule de femme et y trouvèrent en effet un assez grand nombre de prisonniers réunis qui se jettèrent immédiatement sur eux. Si les deux employés avaient l'avantage d'être armés les prisonniers étaient en grand nombre: aussi l'issue de la lutte eut-elle été douteuse si le bruit n'avait éveillé et appelé les autres gardiens sur le lieu de la scène. Cependant la résistance des prisonniers fut telle que les gardiens se virent dans la nécessité de faire usage de tous leurs moyens: plusieurs prisonniers ont été blessés.

Il paraît que des trous avaient été pratiqués pour [illegible] une communication entre les cellules d'en bas [illegible] celles d'en haut et qu'au moment où ils ont été surpris les prisonniers étaient occupés à faire leur dernière ouverture, celle qui leur permettait de monter sur les toits.

Il est d'autant plus probable que les trois femmes, dans la cellule desquelles se faisait la dernière ouverture, étaient du complot que leurs maris se trouvaient parmi les prisonniers révoltés. On prétend d'après quelques paroles échappées que l'intention des prisonniers était de revenir en armes, d'égorger tous les gardiens et de s'emparer des clefs pour faire échapper tous les détenus sans exception. Mais cela ne nous paraît qu'une supposition fort peu probable. Il est présumable qu'un fois en liberté, les évadés auraient cherché à éviter les poursuites auxquelles leur évasion ne pouvait manquer de donner lieu plutôt qu'à chercher à libérer leurs camarades à travers mille périls.

Quoiqu'il en soit on signale parmi les prisonniers qui ont cherché à s'évader: De Potron, Smith, Philips, Morrison, J. Johnson, D. Jackson, Lawy, Waters, D. Potter Hands, Wilson, etc.

Le dommage causé à la prison par cette tentative d'évasion a été immédiatement après réparé et tout est rentré dans l'ordre grâce à la vigilance et au zèle des employés de la prison.

COUR DE DISTRICT DES ETATS-UNIS.

A une séance spéciale de cette cour, tenue hier par l'honorable Th. McCaleb, M. Needler R. Jennings a prêté serment en qualité de greffier, et M. Edouard Lauve, de député greffier.

OFFICIEL.

NOMINATIONS PAR LE GOUVERNEUR.

Thomas Curry, juge du 9ème district judiciaire, en remplacement de B. G. Taney, décédé.

James White jor. juge de paix de la paroisse de Cacahoula, en remplacement de Wm. W. Holland, décédé.

La malle du nord a manqué au de là de Charleston.

Le navire à vapeur *Britannia* devant partir de Boston pour l'Angleterre le 16 de novembre, les lettres que l'on voudra expédier en Europe par cette voie, devront être déposées à la poste aujourd'hui ou demain, avant le départ de la malle.

RAPPORT DE L'HOPITAL DE CHARITÉ.

Des 24 heures expirant hier soir à 6 heures:

Admissions	14 sur lesquelles	1 de fièvre jaune	
Sorties	4	0	"
Décès	0	0	"

Patients à l'hôpital, 297

FLORIDES.

Les nouvelles des Florides reçues par la voie de Savannah confirment celles que nous avions données il y a quelques jours.

On annonce que, définitivement *Tiger-Tail* s'est rendu à Tampa Bay et s'est soumis au Col. Worth.

On assure aussi que le frère de Alleck-tuste-nugger, accompagné de sa femme et de ses deux enfans se sont rendus à Fort King afin d'être transportés dans l'ouest. On dit aussi que Halleck va se rendre.

On dit aussi que le chef des Tallahassees s'est rendu à Tampa.

Le Colonel W. S. Harney est envoyé encore dans la Floride.

Il a été découvert une mine d'argent dans le comté de Stafford, Virginie. On dit que la veine en est remarquablement riche.

VARIÉTÉS.

L'OUVERTURE DE LA CHASSE.

C'était, l'autre dimanche, grande fête à Paris. De par M. de Rambuteau, la chasse était solennellement ouverte dans le département de la Seine; tout ce que les douze arrondissemens renferment de *Nemrods* et de *Robin-des-Bois* ne se sentait pas d'aise et trépignait de plaisir.

Le Parisien aime la chasse avec passion; cette image des combats le ravit; l'aspect de son fusil l'enivre, la vue d'une capsule le transporte, et l'odeur de la poudre royale lui semble préférable aux plus doux parfums d'Arabie. Quand un Parisien a des guêtres de cuir aux jambes et un carnier sur le dos, il grandit de cent coudées; ce n'est plus un homme, c'est un héros de l'*Iliade* ou de l'*Odyssée*; ses yeux lancent la foudre, son front touche aux nuages, il se baisse en passant sous la porte Saint-Denis. C'est une complète transformation, un changement à vue digne de l'Opéra.

Dans ces momens, le Parisien parle sérieusement d'opérer une descente sur les côtes d'Angleterre; il recommencerait volontiers la campagne de Russie, et il ne se gêne pas pour exprimer publiquement son opinion sur le honteux système de *la paix à tout prix*. Si je faisais partie d'une académie quelconque, je soumettrais le problème suivant aux plumes philosophiques qui se disputent tous les ans sur les six mille francs de M. de Montyon: "Un Parisien étant donné, [illegible] les influences du 5 septembre sur cette nature [illegible]," ou plutôt, je ne soumettrais rien du tout, bien persuadé que le Parisien ne tardera pas à cuver sa poudre, auquel cas il redeviendra abbé de Saint-[illegible] comme devant, saluera humblement les Anglais qui daigneront entrer dans sa boutique, honorera la Russie, qui paie sans marchander, et s'empressera de déclarer que le système actuel ne peut être désapprouvé que par les fauteurs du désordre et de l'anarchie.

Quoiqu'il en soit, le 5 septembre dernier a produit son effet accoutumé. Un nombre formidable de ports d'armes a été délivré à la Préfecture de police, et tout porte à croire qu'il se consumera, en quatre mois, plus de poudre que nos soldats d'Afrique n'en ont brûlé depuis dix ans. Quant aux yeux crevés, aux épaules fracassées et aux têtes cassées dont l'espèce humaine est menacée d'ici à la fin de la saison, c'est là une horrible addition dont le total n'est point à la portée des mathématiciens vulgaires. Il n'y a guère que les employés du bureau des longitudes et aussi les pâtres de la Touraine, ce pays qui a vu naître le pâtre Henri Mondheux, qui puissent s'aventurer victorieusement dans ce dédale de chiffres.

Si quelque *Diable boiteux*, petit-fils de Lesage, avait voulu initier un nouveau don Cléofas aux mystères de la grande ville, il aurait eu cent fois tort de choisir la nuit de samedi dernier pour se livrer à ses observations, car cette nuit la physionomie de Paris fut passablement trompeuse. A voir les dispositions guerrières qui se prenaient de toutes parts, les Cléofas n'eût certes pas manqué de penser que l'ennemi était aux portes de Paris et que les Parisiens se préparaient à une vive résistance. Les uns nétoyaient leurs fusils, les autres fabriquaient de petites cartouches; le plomb, la poudre, les balles et les capsules ruisselaient sur tous les meubles. Et que l'on ne croie pas que ceci soit une pure imagination de notre cerveau de feuilletoniste; tous ces déterminés chasseurs, Hippolytes de bureau et de comptoir, empiétaient ainsi sur leur sommeil pour achever leurs apprêts de chasse. Et d'ailleurs, comment auraient-ils pu dormir et quels songes eussent jamais valu les rêves délicieux qu'ils faisaient tout éveillés? Leur noble impatience devançait l'heure et ils se voyaient rentrant au logis chargés d'un gibier abondant, ici un lièvre, là un perdreau; quant au lapin, il n'est pas très sûr qu'ils lui fassent l'honneur de s'en occuper.

Donc, le lendemain dimanche, si vous aviez traversé Paris à l'heure matinale où les laitières établissent leur commerce hydraulique dans les portes cochères et à l'angle des carrefours, vous auriez aperçu à chaque pas, dans chaque rue, une multitude de Parisiens le carnier au côté et le fusil sur l'épaule. On eut dit une population assiégée préparant une sortie. Les chasseurs franchirent rapidement les barrières et ne tardèrent pas à s'éparpiller dans tous les sens. Mais c'est surtout vers la plaine Saint-Denis que se dirigea le plus grand nombre. Cette plaine Saint-Denis est une manière de steppe stérile et infécond, où, sans contredit, le gibier n'a jamais posé les pattes. Aucun lièvre ne s'y est encore montré, pas même dans le civets des aubergistes de l'endroit, et l'on peut dire hardiment du perdreau qu'il y est aussi inconnu que l'ibis des Egyptiens. Le chasseur parisien sait parfaitement ces choses, mais c'est là une évidence à laquelle il refuse de se rendre. Selon lui, le gibier est libre de son essence; le bon Dieu ne l'a pas créé uniquement pour certaines contrées, au détriment de certaines autres; rien ne l'empêche donc d'abonder un beau jour dans la plaine Saint-Denis. Cette pensée consolante pousse le chasseur; et puis, il faut tout dire, la plaine Saint-Denis est un terrain neutre ouvert à tout venant. Tandis qu'une armée de gardes champêtres défend l'abord des forêts royales beaucoup plus sévèrement que les dragons de la fable ne défendaient l'entrée du jardin des Hespérides, la plaine Saint-Denis reste accessible à quiconque justifie d'un port d'armes et d'une bonne réputation: prix quinze francs.

Parmi les chasseurs que la pancarte de M. de Rambuteau avait transportés d'une joie pure et sans mélange, il y aurait de l'injustice à oublier M. Ribadeau, chasseur par goût et fabricant de pains à cacheter par état. M. Ribadeau demeure à Paris, rue Grénétat et si nous ne donnons pas ici le numéro de sa maison, c'est par un sentiment louable des convenances, que nos lecteurs apprécieront sans doute. M. Ribadeau est un des négocians les plus estimés de son quartier, il monte sa garde ponctuellement, il paie ses billets à l'échéance; en tout point, c'est un modèle à suivre. La chasse exceptée, on ne connait à M. Ribadeau aucune passion d'aucun genre. Il ne fréquente guère les spectacles, il ne joue jamais aux dominos, il méprise beaucoup les personnes adonnées à la pêche, et il ne lui est pas encore arrivé, par aucun exagéré de l'horticulture, de planter, à l'instar de ses voisins, des arbres fruitiers sur ses fenêtres, ni des baliveaux dans ses gouttières.

Mais, nous l'avons dit, M. Ribadeau aime la chasse; il l'aime d'autant plus qu'il ne lui est guère possible de s'y livrer plus de quatre ou cinq fois l'an; car M. Ribadeau est père de quatre enfans, deux garçons et deux filles, dont l'entretien et l'éducation coûtent horriblement cher et qui absorbent chaque jour une désespérante quantité de pains à cacheter. Notre héros est donc obligé le plus souvent de sacrifier ses plaisirs à son devoir et de rester dans sa boutique de la rue Grenetat lorsque toutes ses sympathies l'attirent vers la plaine Saint-Denis. Du moins a-t-il la consolation de penser qu'il possède des enfans aussi bien élevés que des fils de pair de France. Son ainé, Osmin Ribadeau, suit les cours du collége Charlemagne, dans l'institution Gorenflot, cette institution remarquable qui, s'il faut en croire les réclames rédigées par M. Gorenflot lui-même, a remporté au grand concours plus de prix et plus d'accessits qu'elle ne compte d'élèves. Sa cadette, Mlle Arthémise Ribadeau, a été placée dans un de ces pensionnats qui, sans doute pour donner une idée de la manière dont ils enseignent la langue française, ont jugé à propos de s'intituler *boarding school*, et où moyennant douze cent francs, l'on inculque aux jeunes personnes la guitare, la gymnastique, un peu d'orthographe, la médecine légale, l'anatomie et la vertu. Quant aux deux autres ce sont de charmans enfans, parfaitement désagréables, qui seraient peut-être très gentils s'ils ressemblaient beaucoup moins aux auteurs de leurs jours. Telle est la famille Ribadeau, que vous connaitrez intimement lorsque j'aurai ajouté que c'est sans doute de Mme Ribadeau que Racine a voulu parler lorsqu'il a dit:

> Elle eût du buvetier emporté les serviettes
> Plutot que de rentrer au logis les mains nettes.

M. Ribadeau fut un des chasseurs qui se couchèrent le plus tard dans la nuit du samedi 4 septembre. Il avait tant de choses à voir, tant d'objets à examiner tant d'importantes revues à passer! Depuis plus de six mois il n'avait pas touché son fusil; il le démonta, le lava et le fourbit avec soin, il lui fit une toilette analogue à la solennité du lendemain; et puis ce fut au tour de ses guêtres, dont les boucles n'étaient pas attachées, et son carnier, dont, en maints endroits, les franges pendaient en loques; son sac à plomb et sa poire à poudre réclamèrent aussi son attention; bref, il était près de deux heures du matin lorsque M. Ribadeau songea à prendre du repos. Notre chasseur ne tarda pas à s'endormir et il fit un rêve superbe. Il rêva qu'il était le héros de la plaine Saint-Denis. Chacun de ses coups portait en plein; des masses de gibier étaient amoncelées à ses pieds; après en avoir donné une grande quantité à ses amis et connaissances et au capitaine de sa compagnie, il en vendait pour neuf cents francs à Chevet et à divers autres marchands de comestibles et de la capitale.

A six heures, M. Ribadeau était sur pied.

— Osmin, dit-il à son ainé, nous n'avons pas une minute à perdre. Cours chez H. Desplaces, ce célèbre médecin qui prend les chiens en pension, et demande-lui Jupiter, le *pointer* anglais que je lui ai confié il y a six mois. Depuis ce temps, il ne m'a pas été possible de l'aller voir une seule fois; ne va donc pas te tromper, car, pour moi, il me serait fort difficile de reconnaître Jupiter.

Il avait été convenu la veille entre les époux Ribadeau que toute la famille serait de la partie. La chasse du père, jointe à la pêche du fils, devait composer le dîner qu'on ferait préparer dans une auberge voisine. Mme Ribadeau avait donc fini par donner son consentement en songeant que, tout compte fait, il y aurait encore de l'économie à aller passer la journée à Saint-Denis. Et puis, cette partie de plaisir était bien due aux nombreux succès universitaires d'Arthémise et d'Osmin, d'Osmin surtout, à qui son instituteur, M. Gorenflot, avait prédit publiquement les plus brillantes destinées, soit qu'il se livrât à la littérature, soit qu'il entrât, en qualité de petit clerc, dans une étude d'huissier.

Déjà tout le monde était prêt; Osmin seul ne paraissait pas.

— Où donc est mon ainé? demanda Mme Ribadeau.

— Je l'ai envoyé chez M. Desplace, répondit le fabricant de pain à cacheter.

Cette réponse si simple bouleversa Mme Ribadeau. Son front se couvrit d'une subite rougeur.

— Mon Dieu oui! reprit le chasseur en faisant claquer sa langue contre les parois de son palais, comme s'il eût dégusté un vin fin ou un mets délicat; je vais revoir Jupiter, ce noble compagnon de mes plaisirs guerriers. Mais Osmin tarde bien; est-ce que Jupiter serait malade? Oh! non, c'est impossible, une si noble bête, qui m'a coûté cinquante-six francs!

Mme Ribadeau laissa son mari plongé dans ses réflexions, et sur-le-champ descendit au magasin; là, clouée sur le seuil de la porte, l'oreille au guet, le cou tendu en avant, elle guetta l'arrivée de son fils avec une impatience qui croissait à chaque instant. C'est que la conscience de Mme Ribadeau n'était pas tranquille; elle se reprochait amèrement d'avoir trompé la confiance de son mari. Dominée par les idées d'économie dont nous avons déjà parlé, un jour elle s'était dit que c'était bien assez de payer la pension d'Osmin et d'Arthémise, sans avoir à payer en outre celle de Jupiter. En conséquence, elle avait écrit à M. Desplaces de vouloir bien vendre le *pointer*. Or, cinq mois s'étaient écoulés depuis cette affaire; Mme Ribadeau ne songeait plus au malencontreux quadrupède, et les paroles de son mari l'avaient réveillée comme eut fait un coup de tonnerre.

ALBERIC SECOND.
[*La fin à demain.*]

PAR LE MARSHALL.

Pardo vs. Ardouin.

En vertu d'un ordre de fieri facias à moi adressé par l'honorable G. Préval, juge conseiller de la Cour de Cité de la Nouvelle Orléans, j'exposerai en vente publique le 13 de novembre 1841, à midi, à mon magasin de dépôt, passage de la Bourse, entre les rues St. Louis et Conti: Un billard, saisi dans cette affaire.
Conditions, comptant.
4 nov CHS. CLAIBORNE, marshal.

VENTES A L'ENCAN.

PAR J. B. BLACHE.

Il sera vendu jeudi 4 du courant, à midi, au lac, au bas du chemin à ornière à coulisse de Pontchartrain
Un fond de groceries, futaille, &c. &c. 4 nov.

PAR R. B. SYKES.

Il sera vendu aujourd'hui jeudi, 4 du courant, à dix heures, à son magasin d'encan rue des Magasins, No 51 vis-à-vis l'Arcade de Banks
Un assortiment de marchandises sèches de saison consistant en partie en
Toiles blanches et écrues, calicots, Lowells, draps de siège, flanelles, de de Canton, bas etc etc
Aussi une facture d'habillemens confectionnés, de saison, bottes et brodequins.

ET A MIDI

60 1/2 pipes eau de vie de Cognac
7 pipes et 1/2 pipes de do 4 nov

[illegible]

BATAILLON D'ARTILLERIE.

Le Bataillon paraîtra les armes Dimanche 7 Nove, bre à 8 heures précises du matin, équipement complet, grande tenue d'hiver, [illegible]
Réunion à l'arsenal.
[illegible]
Par ordre du Major
1er nov AD. SCHREIBER, adj maj.

[illegible]

Nlle. Orléans, 26 octobre 1841.
27 oct—1m WM. FREHET, Maire.